

Note de cadrage « stratégie scientifique »

1. Fondements et champs de le Stratégie scientifique.

La mission scientifique du Parc national des Pyrénées est assise sur des bases juridiques solides. Comme tout parc national, il poursuit nécessairement des buts scientifiques car selon les textes, il a pour mission de contribuer à la politique de protection du patrimoine naturel, culturel et paysager et de soutenir et développer toute initiative ayant pour objet la connaissance et le suivi du patrimoine naturel, culturel et paysager (R.331-22). L'élaboration d'une stratégie scientifique ne répond pas cependant à une obligation réglementaire ou administrative, mais à un souci de rationalisation et de lisibilité de l'action scientifique du Parc national des Pyrénées : identification des enjeux territoriaux, prise en compte des enjeux nationaux, définition et priorisation des principaux champs d'actions scientifiques pour la durée de la charte.

Les objectifs principaux de cette stratégie scientifique sont pour les quinze prochaines années :

- Identifier les grands axes thématiques de travail,
- Définir les priorités et les points importants à approfondir au sein de ces grands axes qui pourront être traités durant les quinze années en fonction des ambitions et des moyens du Parc national des Pyrénées,
- Préciser le cadre méthodologique et les modalités de mise en œuvre.

On peut distinguer deux types de niveau dans les objectifs de la politique scientifique :

- les objectifs répondant aux préoccupations territoriales: il s'agit de développer la connaissance du territoire classé en « parc national » pour en identifier les bons enjeux et améliorer la planification et la gestion. La stratégie confirmera les préoccupations territoriales et fixera des objectifs afin d'améliorer la connaissance.
- Les objectifs répondant à des enjeux nationaux ou internationaux, le cœur du parc constitue un territoire de référence scientifique au sein de réseaux plus larges: réseau des parcs nationaux ou même des espaces protégés français, européens ou mondiaux, etc... La stratégie, en accord avec la tutelle identifiera les enjeux majeurs sur lesquels il sera nécessaire à l'établissement s'investisse.

L'élaboration de la stratégie permettra de renforcer la crédibilité de l'établissement vis-à-vis de ses partenaires. Pour cela il ne faudra pas hésiter à annoncer les limites dans lesquelles se trouve l'établissement

Elle s'appuie sur une vision à long terme (15 ans) adossée à la charte. Elle est évaluée (cf.infra) et réexaminée au moins à chaque renouvellement du Conseil scientifique. Elle est déclinée dans un programme d'actions scientifique qui doit s'articuler avec le programme d'action quadriennal de la charte. Ce plan d'action calera son calendrier sur celui de la charte afin que les documents d'orientation de l'établissement soient concomitants.

Elle s'inscrit dans le cadre des moyens de l'établissement. Moyens humains et moyens financiers qui, depuis quatre ans, sont en baisse constante. L'élaboration de la stratégie scientifique permettra de hiérarchiser les actions en matière de connaissance en fonction des enjeux, des ressources humaines et des éléments budgétaires disponibles.

L'établissement Parc national des Pyrénées travaille actuellement à une meilleure organisation des ressources humaines afin que de réaliser au mieux les actions dévolues à un Parc national. L'élaboration de la stratégie scientifique propose des objectifs et des pistes d'organisation afin de mieux faire avec des moyens humains et financiers en diminution.

L'établissement public parc national des Pyrénées n'est pas un laboratoire de recherche, c'est pourquoi le terme de stratégie scientifique peut paraître très ambitieux. Il est plus approprié de parler de stratégie de connaissance. Cependant le Parc national se doit d'avoir des ambitions scientifiques et de poursuivre l'amélioration de la robustesse et de la qualité scientifique de ces protocoles et des données produites. La stratégie scientifique déborde largement la simple définition d'une politique scientifique et d'un programme d'action. Elle intègre aussi, la production, l'acquisition, la gestion, l'utilisation, la valorisation et le partage de la connaissance ainsi que sa prise en compte dans la gestion patrimoniale du territoire.

L'identification des enjeux, des problématiques et des lacunes de connaissance conduit à des questionnements qui peuvent intéresser le monde la recherche. Le parc national des Pyrénées » se doit de rester en contact avec les réseaux de recherche, depuis la recherche fondamentale jusqu'à la recherche finalisée et la recherche appliquée. Le rôle du Parc national des Pyrénées en matière de recherche est très large :

- formulation des besoins de connaissance adressés à la Recherche et contribution à la formulation des questions de recherche avec les laboratoires partenaires,
- signature de conventions de partenariat avec les chercheurs,
- contribution à des réponses aux Appels à propositions de recherche pilotées par des laboratoires, l'établissement du parc apparaissant comme partenaire gestionnaire,
- mise à disposition des chercheurs de séries longues d'observation,
- mise à disposition des chercheurs de sites de référence, le cas échéant équipés,
- mise à disposition des chercheurs de la connaissance du territoire : bibliographie, études, inventaires, identification des meilleurs sites d'étude...
- soutien et conseil du Conseil scientifique du parc,
- ...

Les parcs nationaux ont vocation à accueillir 3 types de recherche sur leur territoire

- des recherches commandées dans le cadre de marchés ou d'appel à projet de recherche lancés par le Parc national lui-même,
- des recherches en partenariat : co-construction de la problématique, appui technique et logistique,
- des recherches libres : celles-ci ne rentrent pas nécessairement aujourd'hui dans les priorités de l'établissement mais sont susceptibles de faire émerger de nouveaux partenariats.

La stratégie scientifique permettra de positionner l'établissement Parc national des Pyrénées dans le contexte de la recherche. Positionnement comme acteurs de la connaissance sur son territoire, mais aussi alimentant les bases de données et les indicateurs nationaux. Positionnement au sein de la communauté scientifique. Positionnement vis-à-vis de moyens affectés pour la mise en œuvre de cette stratégie.

Le positionnement permettra également de situer le Parc national vis-à-vis de ses partenaires. Qu'ils s'agissent de partenaires de recherche fondamentale ou de partenaire de recherche appliquée ou de connaissance.

2. Elaboration, Mise en œuvre et Gouvernance.

Dans un premier temps, au sein de l'établissement un groupe de travail interne travaille à fixer la méthode et les grandes lignes d'une part de diagnostic des acquis du Parc national en la matière et commence à esquisser les grandes questions et perspectives.

Par la suite un groupe de travail de personnes ressources issues du Conseil scientifique mais également extérieur audit conseil travaillera avec le groupe de travail interne à d'une part valider le diagnostic et les acquis et d'autre part à élaborer et finaliser les questions et les perspectives.

Suite à ce travail conjoint, les grands axes de la stratégie scientifique seront validés par le conseil scientifique.

Il s'ensuivra un travail d'harmonisation et d'écriture du document final.

Il n'est pas nécessaire d'être exhaustif et précis dans le rendu qui est attendu pour la stratégie scientifique. En effet, il est nécessaire d'identifier au sein des champs d'action que sont le patrimoine, les activités humaines et les changements globaux, les grands axes de travail répondant d'une part aux priorités de la charte et d'autre part aux missions et besoins de connaissance de l'établissement. Cette réflexion devra intégrer les champs transversaux entre ces grands champs d'actions.

Un travail devra être aussi réalisé sur les indicateurs d'évolution du patrimoine mais aussi sur l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie.

La stratégie scientifique sera soumise à évaluation. Compte tenu du lien entre la charte du territoire et la stratégie scientifique et de la forte imbrication de cette dernière dans la charte, l'évaluation de la stratégie se fera en même temps que celle de la charte.

Elaboration de la stratégie scientifique :

Un groupe de travail composé de membres du conseil scientifique et de personnalités extérieures accompagne les services du Parc national dans le cadre de l'élaboration de la stratégie scientifique. Il se réunit autant que de besoins.

Le Conseil scientifique sera invité à se prononcer sur l'état d'avancement des travaux lors du conseil du mois de décembre 2014.

Le conseil scientifique sera appelé à valider la stratégie scientifique lors du premier conseil scientifique de l'année 2015.

Le Conseil d'administration validera en suivant cette stratégie.

L'élaboration du plan d'action et Mise en œuvre de la stratégie scientifique :

Le conseil scientifique amendera et validera les propositions issues du groupe de travail en matière d'élaboration du plan d'action lié à cette stratégie ainsi que de sa mise en œuvre.

3. Calendrier

Septembre 2014 : Réunion du groupe de travail

Rendu : Identification des grands axes, nombres des grands axes sur lesquels le Parc national sera appelé à travailler.

Septembre à novembre 2014 : Echange entre le groupe de travail et les services du parc national.

Novembre 2014 : Envoi aux membres du conseil scientifique d'un premier document donnant les grands axes de travail et le positionnement du Parc national.

Décembre 2014 : Réunion du conseil scientifique,

Rendu : Le conseil scientifique donne son avis sur le document et se prononce sur ce document (propositions d'amendements et de modifications) et fait les arbitrages.

Janvier 2015 : Réunion du groupe de travail afin d'intégrer les remarques du Conseil scientifique finaliser le document.

Rendu : document intégrant les remarques du conseil scientifique.

Février Mars 2015 : Réunion du Conseil scientifique :

Rendu : Validation de la stratégie scientifique.

Juin 2015 : Réunion du conseil scientifique

Présentation de la méthodologie d'élaboration du plan d'action. Désignation des groupes de travail.

...